

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (20 mai); de la solennité des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (3 juillet); de la solennité de l'ASSOMPTION, (21 août); de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (23 décembre);

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 16, 17 et 18 février;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle*; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul repas en gras* (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1899.

Il y aura, cette année, trois éclipses du soleil et deux éclipses de la lune.

Le 11 janvier, éclipse partielle du soleil, à 5 h. 27 m. du soir, invisible en Canada.

Le 8 juin, éclipse partielle du soleil, invisible en Canada.

Le 23 juin, éclipse totale de la lune, invisible en Canada.

Le 2 décembre, éclipse annulaire du soleil, invisible en Canada.

Le 16 décembre, éclipse partielle de la lune, visible dans le nord de l'Amérique.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *cl.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.